

AVIS DE COURSE
VOILE LEGERE 2017-2020

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

COUPE RÉGIONALE PACA
Samedi 25 et Dimanche 26 mai 2019
CANNES
LIGUE SUD Voile
Grade 5 A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe
- 1.3 les règlements fédéraux, le règlement sportif de la Ligue PACA

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - 3.1 La régata est ouverte à tous les licenciés PACA et sur invitation pour les licenciés extérieurs
- 3.1.1 - à tous les bateaux Catamaran (C1, C3, C4), Dériveurs solitaires (Open Bic, Optimist, Europe, Finn, Yole...) et doubles (420, skiff, 470, RS FEVA ...), Windsurf B293, Race Board, INQ (handivalide)

Tous les coureurs devront venir avec leur matériel. Sur demande par mail avant le 15 mai, quelques RS Feva pourront être fournis.

3.2 Les bateaux admissibles doivent se préinscrire en ligne via un lien AWOO sur le site internet de la ligue.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité



4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants

Classe	Montant
Solitaire	20€
Equipage	30€

Pas de majoration

Inscription en ligne sur Awoo

Inscription possible sur place jusqu'au samedi 13h00

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

25/05/2019 de 10h à 13h

5.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
25 mai	14h30	Toutes classes
26 mai	10h	Toutes classes

5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- affichées sur le tableau du club et disponibles en version électronique sur le site de la ligue

<http://www.voilesud.fr/>

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront construits sur chaque rond.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : trois premiers de chaque catégorie si plus de 5 représentants.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :Ligue de voile SUD

ligue@voilesud.fr

Téléphone fixe: 04.94.24.16.72 Téléphone portable : 06.88.58.38.51 (lien AWOO sur le site de ligue)

HEBERGEMENT possible :

Office de tourisme Cannes <https://www.cannes-destination.fr/hebergements>

Hébergement collectif possible:

Fort des Iles de Lérins : Cannes Jeunesse

<http://www.cannesjeunesse.fr/reservation/accueil.html>

CREPS SUD Antibes (20 mn)

<http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/accueil-et-reservations/antibes/les-infrastructures-dantibes/>

Résidence Odalys Open Golfe-Juan

Camping de la Mer Golfe-Juan

ANNEXE PLAN DU SITE (CF doc joint)

ANNEXE ZONE DE COURSE

